

OU EN EST « LA » SOCIOLOGIE AUJOURD'HUI ?

*Sous la direction de **Lucien Samir Oulahbib** :*

Docteur en sociologie, habilité à diriger des recherches en sciences politiques, chargé de cours en sciences politiques et en droit constitutionnel ; il enseigne également au collège et lycée en histoire et géographie. Il est aussi romancier, essayiste, éditorialiste sur Internet (<http://lucien.samir.free.fr>). Il est membre de l'Institut Pierre Janet et du conseil scientifique de la revue internationale en sciences sociales *Esprit critique*.

PRESENTATION DU NUMERO

Sylvie Chiousse
Lucien Samir Oulahbib

On se souvient de cette polémique qui confronta, il y a quelques années, une étudiante de Michel Maffesoli, Elisabeth Tessier, à Roger Establet et Christian Baudelot concernant le caractère sociologique ou non de sa thèse sur les pratiques astrologiques. Ces auteurs tranchèrent par la négative et le firent savoir. Alain Touraine fut d'un avis opposé. Ne parlons pas évidemment de Michel Maffesoli...

Pourtant, Elisabeth Tessier, que l'on sait par ailleurs astrologue, n'avait, semble-t-il, pas la prétention de prouver par la sociologie sa propre pratique de l'astrologie, mais voulait analyser pourquoi nombre d'individus s'adonnent à une telle 'chose' qui ne relève pas nécessairement ou seulement d'un *conditionnement* dû à un manque de capital culturel ou d'une compensation statutaire donnée, mais, aussi, d'un désir d'imaginaire. On peut récuser ce dernier facteur et le classer de non sociologique. Sauf que des enquêtes peuvent aller, aussi, dans ce sens...

De deux choses l'une à ce stade et ce sera l'axe de ce numéro thématique :

- soit l'on persiste à écarter cette réponse, parce qu'une telle pratique – l'astrologie par exemple – sera considérée, en à priori, comme relevant plutôt d'un conditionnement qu'il s'agira seulement de décrire pour le sociologue. Pourquoi ? Parce qu'il aura été posé au préalable que le conditionnement ne relève pas de la sociologie dans son mécanisme mais de la psychologie. Autrement dit, un tel comportement devrait être saisi comme une donnée qui n'aurait pas besoin de démonstration sociologique mais de description : ainsi une enquête statistique, si possible exhaustive, en dénombrera la quantité et le type. En conclusion, il n'y a pas d'acteur, mais des agents, pas de motivation, ni d'action ou d'interaction, mais des variations de conditionnement.

- soit l'on considère que le sociologue n'a en réalité aucun droit épistémologique à spécifier ainsi non seulement à l'avance (donc en principe à priori) mais surtout, sans le démontrer, (sinon en s'appuyant sur un paradigme implicite...), qu'une habitude ou une attitude ainsi acquise relèverait d'un conditionnement *involontaire* ou *inconscient*... alors qu'il peut être tout aussi bien le résultat d'un *choix* d'action relevant par exemple du désir de s'identifier, de s'imaginer autrement, sans que pour autant cela soit, nécessairement, un conditionnement ou un statut qui l'y pousse nécessairement.

En conclusion, il n'y a pas seulement des agents, mais, *aussi*, des acteurs, politiques, au sens où ils veulent peser sur le réel, le transformer, pas seulement l'interpréter ou le décrire...

Le problème, à ce stade, n'est cependant pas tant de renvoyer ces deux positions dos à dos, ou de choisir l'une contre l'autre – parce qu'il faut bien être d'une « école » – mais, déjà, de spécifier, et ce sera le fil conducteur de ce numéro consacré à la *sociologie aujourd'hui*, que *notre* souci principal ne consistera pas

tant à opposer ou à privilégier, *en soi*, les facteurs statutaires, institutionnels et symboliques qui favorisent ou pas la théorie du conditionnement ou la théorie du choix (dans leur version forte ou molle : *habitus*, TCR, IM, etc.), mais de se demander déjà si opérer à partir d'un à priori, donné, mais non démontré, ne restreint pas la sociologie à être soit une ethnologie qui décrit, soit une démographie qui dénombre, alors qu'elle peut être *aussi* une discipline qui *comprend*, c'est-à-dire qui *explique* en quoi un acteur est *aussi* un agent et vice-versa...

Le propos de ce numéro consacré à la *sociologie aujourd'hui* consistera donc à questionner la discipline mère des sciences sociales sur la façon dont elle façonne ses problématiques et leurs hypothèses directrices : n'est-ce pas en effet à partir de tel ou tel à priori qu'un contenu heuristique va orienter telle recherche ?

Prenons par exemple le concept de *développement humain* tel qu'il est aujourd'hui pensé par les instances internationales avec l'échelle IDH.

Il s'avère qu'il est uniquement saisi à partir des seuls critères quantitatifs évaluant les ratios en termes de démographie, de santé, d'éducation, de création et de répartition, inégale, des richesses, or, une telle limitation n'est pas justifiée lorsqu'il n'est pas appréhendé des critères comme les *libertés politiques* qui, sociologiquement, se traduisent par les libertés de penser, de rendre justice, de partager *et* d'entreprendre, ne sont pas de simples données, mais s'avèrent être en réalité des *variables déterminantes* pour précisément évaluer la santé, l'éducation, la création et la répartition des richesses. Cet à priori peut être amplement démontré : moins un pays permet à ces *libertés politiques* de se déployer, (ou l'État de Droit), moins sa réalité sociale historique pourra afficher un réel développement humain, y compris dans les ratios habituellement présentés comme étant ceux de la durabilité. On le voit bien aujourd'hui avec le Zimbabwe ou la Corée du Nord.

Pourtant, si l'on prend ne serait-ce que la création de richesses comme variable fondamentale du développement, elle ne vient par exemple qu'en position subalterne dans les objectifs dits du *Millenium* alors qu'elle détermine toutes les autres, du moins dans leur extension.

Dans la même veine, le dernier rapport onusien sur le développement humain insiste bien plus sur telle ou telle tension politique *exogène* pour justifier tel ou tel retard socio-économique, que sur l'absence *effective* des libertés de penser, de rendre justice, de partager et d'entreprendre dans tel ou tel pays.

Ainsi, le fait de décrire une situation en la ventilant par ratio, audience et CSP, ne peut se substituer à l'analyse de ce qu'elle signifie, en tant que telle, c'est-à-dire ce qu'elle implique comme rapports de force (politique, symbolique...) dans les systèmes de référence *et* dans les rapports sociaux.

Dans ces conditions, il ne s'agit pas d'étudier seulement l'explicite d'une syntaxe, ou seulement la résonance de sa répercussion sur les systèmes de représentations par lesquels des êtres humains donnés vont agir dans le réel, mais, aussi, d'analyser comment ils le font comme agents xyz et, aussi, comme acteurs politiques, c'est-à-dire, comment vont-ils le traduire en termes de comportements multiformes. Car on ne voit pas pourquoi la saisie de cette complexité ne concernerait pas *aussi* la sociologie, sauf à réduire celle-ci à de l'enquête sociale, qui décrit, mais n'analyse pas. Le fait de savoir quelle méthode d'investigation choisir pour cerner les populations porteuses de tel ou tel *pattern* s'avère être dans ce cas sinon secondaire du moins distinct de cette discussion spécifique sur la nature des à priori qui guide chacune des démarches allant au phénomène.

En résumé, il s'agira dans ce numéro de se demander si les divers courants qui traversent la sociologie n'opposent pas divers angles d'approche et différentes méthodes alors que tout est objectivement indispensable puisque cela dépend plutôt du sujet étudié : ainsi, dans tel cas tel *type* d'influence est patent, dans un autre non : la motivation de départ semble y être sinon imperméable du moins résiliente ; dans un troisième cas, il s'agira plutôt d'un mixte des deux, par exemple selon certaines périodes temporelles du *vécu*.

Aussi, « la » sociologie, du moins ce qui, dans son angle d'analyse, situe par exemple ce qui renforce ou amoindrit le sentiment de faire pleinement partie de tel ou tel groupe, n'a pas à filtrer plus qu'il ne faut en

amont ce qui serait à priori de son champ et ce qui n'en serait pas : il lui faut en effet tout autant étudier les intentions des acteurs, leur comportement comme agents, le contexte politique et social historiquement et spatialement situé ; tout en tentant de percevoir l'ensemble dans un contexte donné de vie. Or, toute cette démarche non seulement fait bel et bien partie de « la » sociologie, mais semble bien être sa colonne vertébrale, avant même de savoir s'il s'agit de quantifier ou de qualifier tel ou tel nuage de points qui forme courbe.

On ne voit donc pas pourquoi l'analyse explicative serait réservée à la philosophie, au journalisme essayiste, tandis que la sociologie serait dorénavant circonscrite à diverses méthodes quantitatives ou ethno/démo/géo/graphiques ; à moins de réduire l'animal, politique, qu'est l'humain à son langage et à ses influences endogènes et exogènes, c'est-à-dire précisément à lui refuser d'emblée cet à priori là : celui de pouvoir peser sur son environnement au lieu de le subir ou d'en n'être que le produit.

De plus, la quantification et la description n'expliquent pas le *sens* de son comportement, c'est-à-dire de ses actions comme de ses passions et raisons qu'aucun à priori ne peut prétendre écarter d'emblée ; autrement dit, il s'agit aussi d'étudier ce qui le *pousse* à réaliser sa « propre » histoire, tout en sachant qu'elle peut lui échapper, sans, là non plus, préjuger que cette poussée serait conditionnée d'avance...

Où en est « la » sociologie aujourd'hui ? C'est ce que ce numéro tente d'analyser, de synthétiser, et pas seulement de décrire...

Qu'est-ce que la sociologie aujourd'hui ? Une discipline ? Une science ? Un appendice de la géographie et/ou de la démographie ? Est-ce que la sociologie doit être seulement ou principalement descriptive ? Explicative ? Quantitative ? Qualitative ? Qu'en est-il des variables et disciplines autres que sociologiques ? La politique, la théologie, la psychologie par exemple. Et quelles sont les variables privilégiées par la sociologie ? L'acteur ? L'agent ? L'institution ? Le processus social historique ? La configuration spatiale et la réalité du lieu à un moment donné ? Quelles sont alors les théories les plus pertinentes en son sein ? Quelle place ou quelle combinaison ou croisement faut-il/peut-on envisager avec d'autres disciplines ?

Des éléments de réponses vous seront données dans ce dossier qui ne prétend pas à l'exhaustivité mais tente seulement d'indiquer quelques pistes et certaines impasses en ouvrant nos pages à des auteurs – sociologues – qui nous évoquent et analysent la/leur sociologie et terrain ou domaine de recherche. De la sociologie historique de J. Baechler à une définition de la sociologie, son identité, ses théories et changements par R. Boudon, le dossier aborde également les éventuels croisements de cette discipline avec la dimension politique (L.S. Oulahbib) ou journalistique (A. Kremer-Marietti) et la discipline relative aux Relations internationales en s'appuyant sur les travaux de Simmel (T. Meszaros) ou à la criminologie vue par Gabriel Tarde (L. Caillard). De même sont abordés des parcours particuliers ou originaux de sociologues (le doctorat canonique et la sociologie de l'institut catholique de Paris pour M. Ollagnon et le cheminement intellectuel de R. Vuarin – de la sociologie rurale vers celle de l'individu évoqué par S. Chioussé). Enfin sont aussi présentés dans ce numéro des démarches particulières (C. Fourage *et al.*) ou des contextes spécifiques (Sociologie et société algérienne par A. Bouhroum).

Un ensemble plus ou moins homogène de réflexions et expériences qui, au final, devrait permettre au lecteur de 'creuser' et poursuivre la réflexion sur ... ce qui peut/pourrait être ou pas de la sociologie et se faire en quelque sorte « sa » sociologie...